

ANNONCE

INTITULE DU POSTE :

SYNTHSE DE L'OFFRE

Employeur : CDC DU SUD-EST DU PAYS MANCEAU Rue des écoles - CS 40015 72250 Parigné-l'Évêque

À proximité immédiate du Mans, le Sud-Est Manceau compte près de 17 700 habitants résidant sur cinq communes : Brette-les-Pins, Challes, Changé, Parigné-l'Évêque et Saint-Mars-d'Outillé. La population, en croissance constante, profite d'un environnement riche et varié et d'un grand nombre d'équipements locaux performants. La proximité de l'agglomération mancelle complète cette offre de services notamment en matière de santé et d'enseignement supérieur.

Territoire largement ouvert sur l'extérieur, le Sud-Est Manceau offre deux entrées sur l'A28 (Le Havre/Tours) et donc un accès rapide à l'étoile mancelle (A11 Paris/Nantes et A81 Rennes). Depuis le Mans, le réseau TGV permet de desservir directement Paris en 1h00, Nantes en 1h20 et Rennes en 55 minutes.

Lieu de travail : Parigné-l'Évêque

Poste à pourvoir le xx/xx/2024

Date limite de candidature xx/xx/2024

Type d'emploi :

- Emploi permanent
 - Motif de vacance du poste : Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité
 - Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un autre agent contractuel (article L.332-13)
 - Vacance temporaire d'emploi (article L.332-14)
 - Absence de cadres d'emplois de fonctionnaire (article L.332-8 1°)

- Emploi non permanent
 - Accroissement temporaire d'activité (article L.332-23 1°)
 - Accroissement saisonnier d'activité (article L.332-23 2°)
 - Contrat de projet (article L.332-24 à L.332-26)

Nombre de postes : 1

DETAIL DE L'OFFRE

Famille de métiers: Administrative

CATEGORIE : A

Grade(s) recherché(s) : tous les grades du cadre d'emplois

Ouvert aux contractuels : oui non

Temps de travail :

Temps complet

Temps non complet, nombre d'heures hebdomadaire :

Télétravail : oui non

Management : oui non

Expérience souhaitée : Débutant Confirmé Expert

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Vous recherchez un poste, dans une collectivité à taille humaine et proche du Mans ?

Sous l'autorité directe du Président de la Communauté de communes, le directeur ou la directrice général/e des services, est chargé/e d'impulser, diriger, coordonner et contrôler l'activité des services communautaires. A la tête de l'administration, le directeur ou la directrice général/e des services de la Communauté de communes assiste l'exécutif dans la définition des orientations stratégiques du territoire et veille à leur mise en œuvre.

Dans une collectivité à taille humaine, au sein d'une équipe resserrée, vous agirez au quotidien pour favoriser l'attractivité du territoire.

Détachement sur un poste fonctionnel (NBI + prime de responsabilité)

MISSIONS CONDITIONS D'EXERCICE

Sous l'autorité directe de Monsieur le Président, le directeur ou la directrice général/e des services de la Communauté de communes aura pour missions principales de :

- participer, en tant que force de proposition, au projet du territoire et à sa mise en œuvre
- piloter, diriger et coordonner les services communautaires en collaboration avec les responsables de service
- préparer et mettre en œuvre les décisions de l'exécutif
- garantir la sécurité juridique des décisions et actions de la collectivité
- piloter l'ensemble des finances communautaires
- coordonner directement les projets communautaires importants
- assurer la veille juridique en tous domaines et être le garant des dispositifs contractuels de l'EPC
- aux côtés des élus, être un interlocuteur et un partenaire technique des organismes avec lesquels l'EPCI collabore
- et plus généralement, assurer le bon fonctionnement général de l'intercommunalité.

Profils recherchés

Force de proposition, le directeur ou la directrice général/e des services de la Communauté de communes dispose d'une formation supérieure dans le domaine de l'administration publique et justifie d'une expérience réussie dans une fonction similaire. Le directeur ou la directrice doit être prêt/e à s'impliquer dans les missions confiées qui demandent une grande polyvalence, une capacité à travailler à la fois en équipe, mais également de façon totalement autonome.

Principales compétences requises :

- Connaissances approfondies du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Connaissances des problématiques de l'intercommunalité et du développement local.
- Bonnes connaissances des finances publiques, de la commande publique, de la gestion des ressources humaines, et du droit public
- Capacités managériales, d'écoute, de dialogue et aptitudes à la négociation
- Capacités rédactionnelles, d'adaptation
- Forte disponibilité, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

15 jours de RTT, adhésion CNAS, participation de la collectivité en matière de protection sociale complémentaire (mutuelle et prévoyance), **télétravail possible, horaires « flexibles »**